

*A l'heure où certains voient l'Europe comme la variable d'ajustement dans la nouvelle donne mondiale, il est temps de retrouver l'intérêt général européen et de porter une nouvelle ambition.*

*Christian Masset*

2020: LA NOUVELLE UNION EUROPÉENNE. L'UE ENTRE L'ÉLARGISSEMENT ET LE VOISINAGE, CRISE, EXCÈS DE SOMMETS, VIELLES ET NOUVELLES STRATÉGIES (ED. LULU 2010)

### UNE BRÈVE SYNTHÈSE DE SILVANA PARUOLO

Qu'est-ce qui caractérise l'Union européenne d'aujourd'hui, et le contexte planétaire dans lequel elle se trouve ? Quelles sont les principales tendances en voie d'émergence? Quelles sont les réponses "stratégiques" - de l'Union européenne et des différents "G" (en particulier des G20, G20 de Seul inclus) - à la grande crise (2008-2009) et à sa problématique "post-crise" ? Peut-on identifier les priorités de la Commission Barroso (2010-2014)? Quelle conception de l'Europe - et de celle-ci dans le monde - est-elle en train de prendre forme ?

Ce sont les questions (auxquelles je donne des réponses) qui m'ont poussée à écrire ce livre - mon second livre - *2020: La nouvelle Union Européenne L'UE entre élargissement et voisinage, crise, sommets, vieilles et nouvelles stratégies*. Cet ouvrage - en donnant une vision concrète de ce qu'est l'Union, de ses politiques, et en particulier de sa place et son rôle dans le contexte des G20 et des négociations (dans le cadre des Nations Unies) sur les changements climatiques - veut tout d'abord informer, et faire connaître. On veut comprendre et faire comprendre la réalité, et les défis auxquels nous sommes confrontés. Mais cela ne va pas sans soulever de nombreuses questions.

Cet ouvrage résulte d'un parcours qui peut paraître peu orthodoxe - tant sous ses aspects intellectuel et professionnel que de spécialisation. Il est le résultat de mon expérience professionnelle (de presque deux ans) comme Fonctionnaire international à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (expérience de travail précédée par des travaux de recherche consacrés au thème "Sûreté ou défense? Le débat à l'UEO et à la CEE" - financés par le Ministère des Affaires étrangères italien - sous la direction du Prof. Gianni Bonvicini): expérience ici dépoussiérée, et surtout réévaluée, en particulier par l'élaboration du Chapitre 2 traitant de la Politique extérieure de sûreté et de défense, ainsi que par le Chapitre 3 consacré à "l'Union entre élargissement et voisinage". Cet ouvrage est aussi le fruit de mes activités de conférencière, et journalistique, constante au cours des dernières années, et pour un nombre non-négligeable de publications (de *Diogène à Problemi dell'informazione*, *Comuni - Regioni - d'Europa, l'Italia e l'Europa, Notiziario giuridico, Mondoperaio, Quaderni di Rassegna sindacale, Finanza italiana, Affari sociali internazionali* etc.). Il résulte également de mon engagement, et de mon activité au sein du syndicat (de salariés) italien, CGIL (Secrétariat Europe) pour lequel - à mon retour en Italie, après une période de huit ans à Paris (dont deux comme Fonctionnaire International à l'UEO) et après une activité de conseil (entre autres) auprès du Bureau des études de l'ENEA - j'ai rédigé mon premier livre, la recherche intitulée *Marché unique et intégration européenne*, Partie I et Partie II, série Dossier Europe, Ediesse 1988. Naturellement, les opinions ici exprimées n'engagent pas l'organisation pour laquelle je travaille.

Pourquoi écrire ce livre maintenant? Je pourrais tourner la question en: pourquoi ne pas l'écrire maintenant? Peut-être, peut-on suggérer que contribuer à une vision plus claire des dynamiques (et des processus en cours) peut aussi aider dans la recherche de solutions réelles pour les problèmes réels auxquels les citoyens - européens et du monde - sont confrontés.

**Quelle idée d'Europe?** - Pour Chabod "l'idée d'Europe" commence à se préciser au XVe siècle, entre Machiavel et Montaigne. Elle prend forme et physionomie au XVIIIe avec les Lumières. Elle acquiert sa physionomie quasi - définitive au XIXe siècle, d'abord en collision avec l'idée de nation et puis en l'absorbant et en l'élaborant. Deux critiques ont été adressées aux thèses de Chabod: d'une part son histoire des idées, très influencée par le modèle de Croce, est apparue détachée de la base matérielle sur laquelle cette histoire s'est déroulée, siècle après siècle, d'autre part, on a souligné que son idée d'Europe met l'accent, trop spécifiquement sur la France et l'Italie (même si parfois à l'Angleterre et à l'Allemagne). Néanmoins, son concept d'Europe reste intéressant. Il se forme par opposition - étant donné qu'il y a quelque chose qui n'est pas l'Europe - et il acquiert ses traits, du moins au début, précisément à travers une comparaison avec cette non-Europe. Par exemple, Voltaire met en évidence l'Europe dans sa comparaison avec des Pays lointains - et différents - tels que la Chine et l'Inde.

En réalité - précise bien Silvio Fagiolo - "l'Europe n'est jamais une entité géographique, ethnique, sociale, politique et culturelle définissable de façon précise dans l'espace et dans le temps. (...) A côté de l'Europe des États va très tôt naître une autre Europe qui pour les esprits éclairés deviendra la vraie patrie, et se placera au dehors, ou à côté, des États. Il revient à Montesquieu l'idée que la caractéristique principale de l'Europe est, d'une part, celle d'apparaître une profonde unité vis à vis du reste du monde, mais, d'autre part, aussi, de nourrir en son sein des graves divisions destructrices, thème constant de la pensée européenne à partir du XVIIe. Voltaire parle d'une république littéraire qui, selon lui, s'est insensiblement établie en Europe et ce, malgré les guerres et la diversité de religions. Mais Rousseau, au contraire, voit lui, dans ce cosmopolitisme un processus de standardisation qui pourrait bien sacrifier les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les coutumes d'un peuple, qui le font être soi-même et non un autre". L'Esprit des lois de Montesquieu annonçait l'ère des droits. Et, dans l'héritage (à l'identité européenne) légué par les Lumières, il y a, sûrement, aussi le concept de pluralisme: de religions, de cultures, des pouvoirs au sein de l'Etat. La nation s'impose avec la révolution française. Victor Hugo est un des premiers à utiliser l'expression "États Unis d'Europe". Parmi les Italiens, Mazzini rappelle que la lutte pour l'indépendance, ne dément pas, mais au contraire accélère le culte d'une Europe illuminée (un'Europe des Lumières): non pas une simple république des Lettres mais surtout une unité morale et spirituelle". Le progrès de l'intégration communautaire sera liée au reflux des plus grandes puissances européennes. Et, en effet, les États nationaux ont commencé le processus d'intégration européenne sur les décombres de la deuxième guerre mondiale.

Dès le début, d'une part, les gouvernements opposent une résistance structurelle à tout transfert de pouvoirs par les États à la Communauté d'une part; et d'autre part, ils seront poussés par les dimensions européenne et internationale des principaux problèmes (politiques économiques et sociaux) à collaborer jusqu'à la création - pour survivre - d'institutions européennes. Maintenant l'Union européenne compte 27 Pays membres. Elle est une Union Fédérale en partie.

Approche intergouvernementale et des axes (plus ou moins visibles, solides ou grinçants) *semblent* prévaloir sur le projet fédéraliste (qui viserait à construire les États-Unis d'Europe) qui, à un certain moment, a paru pouvoir offrir les instruments institutionnels nécessaires au dépassement des limites de cette méthode, et de l'internationalisme. Toutefois manque une idée (et vision) claire et partagée de l'Union qu'on veut construire. Un exemple entre tous? Pensons aux différentes philosophies qui, dans la controverse apparente sur les emplacements, ont ralenti la mise en œuvre d'un nouveau Système de surveillance des mécanismes financiers. Ces philosophies peuvent être résumées en une seule question: surveillance sur un marché unique? Ou bien fragmentation du marché à travers la surveillance? D'autre part, les incertitudes et les retards dans le traitement du cas de la Grèce - et l'attaque contre l'Euro (possible monnaie internationale de réserve) - parlent d'eux-mêmes: même si la décision sur le Fond de sauvegarde (stabilisation) financière a essayé de mener dans un cadre commun la solution intergouvernementale (prêts bilatéraux) adoptée par la crise grecque. Successivement, pour avoir un Fond permanent on a décidé une modification des Traités, et en particulier de l'art. 136.

Faut-il faire plus ? Les gouvernements ne sont pas tous d'accord. Par exemple, actuellement, Berlin n'est pas favorable à des Eurobonds à la S. Holland, et à un Plan Marshall, européen. Berlin dit NO aussi à l'élargissement des capitaux du Fond de stabilisation (sollicité par la Bce et par le Fmi) et à la récente proposition Juncker-Tremonti sur la dette européenne. Et il y a aussi qui considère la nouvelle architecture de réforme du Pacte de stabilité trop exigeante et trop punitive.

Dans un monde toujours plus multipolaire (même si composé d'États-Nations) - accablé par une crise globale et par les aspects obscurs de la mondialisation - finance, économie, systèmes productifs et de recherche se mondialisent, tandis que le droit reste principalement national. Il en va de même pour les institutions (sociales et politiques) et les politiques (et pour la première d'entre toutes, la politique fiscale) qui restent principalement nationales (et parfois locales-régionales). D'ailleurs, les G20 eux-mêmes (v. Chapitre 5) - toujours plus inefficaces pour un jeu d'égoïsmes croisés (Allemagne, Usa, et Chine sont tous engagés avant tout dans la défense des leurs propres intérêts nationaux) - aujourd'hui plus qu'hier posent la question de la capacité de la modalité opérationnelle du Groupe des 20 (et de ce que je définis sous le néologisme 'verticisme', c'est-à-dire un recours, dans l'ensemble excessif - et coûteux pour les contribuables - aux sommets) pour arriver à une vraie *gouvernance* mondiale, qui demanderait plutôt un multilatéralisme efficace, et une meilleure utilisation des organisations internationales existantes (elles-mêmes à rationaliser ?). Jusqu'à présent, le G20 le plus probant reste celui de Londres, avec ses décisions d'avancer vers une définition de règles pour la finance, pour son allocation de ressources destinée à la croissance et le développement, pour sa décision de clore le chapitre du secret bancaire et de faire une liste des paradis fiscaux, etc. Les G20 de Pittsburgh (septembre 2009) et de Toronto (juin 2010) ont recommandé aussi aux pays fortement exportateurs, tels l'Allemagne et la Chine, de stimuler également leur demande intérieure qui est aussi une source forte de croissance. Au G20 de Toronto, s'est imposé une rigueur à la carte; et on n'a pas accepté ni l'impôt concerté sur les banques, ni l'impôt sur les transactions financières internationales: les deux défendus par les Européens. De toute façon,

actuellement, l'UE est en train d'évaluer l'hypothèse d'un impôt européen sur les transaction financières internationales, qui pourrait apporter 400 milliards d'euro pour des Plans d'Investissement.

Au G20 de Séoul (novembre 2010), les taux de change et les commerces - en d'autres termes 'guerre des monnaies' et dumping monétaire, et déséquilibres globaux (c'est-à-dire pays excédentaires contre pays en déficit) - restaient encore les principaux problèmes à résoudre. Et, sur le banc des accusés, il y avait surtout les Usa avec leur politique ultra-expansionniste soutenue par un dollar sous-évalué.

En d'autres termes, l'Union européenne est aujourd'hui confrontée à deux problèmes. *D'une part*, elle se trouve entre le monde mondialisé de la grande crise (2008-2009) - crise d'un modèle de développement, crise financière et tout de suite économique et sociale survenue dans un monde déjà caractérisé par une urgence climatique et du développement durable, ainsi que par des problèmes énergétiques, alimentaires, résultats de la thésaurisation sauvage de matières premières et de terres - et des poussées, non seulement protectionnistes, mais aussi nationalistes; et même (parfois) face à des égoïsmes régionaux ou locaux (il suffit de penser à la décision de Kalsruhe, de la Cour constitutionnelle allemande).

*D'autre part*, elle est confrontée aux Usa qui semblent regarder plus ailleurs que vers l'Europe; et aux pays émergents - ex-colonies incluses - jaloux de leur souveraineté, pas nécessairement pro-occidentaux, et qui tirent bénéfice d'une forte compétitivité basée non seulement sur le dumping (social, des salaires, etc.) mais aussi sur des performances toujours améliorées dans les secteurs de la recherche (scientifique et technologique), de l'innovation et de la soumission de brevets, ainsi que (parfois) de matières premières à bas coût.

Tandis que M. Kohl voulait l'euro (c'est-à-dire la monnaie unique européenne) "pour construire une Allemagne européenne et pas une Europe allemande", l'Allemagne d'aujourd'hui, dépassé le traumatisme de la réunification, et chaque jour plus économiquement puissante, pense toujours un peu plus qu'elle peut agir seule.

L'axe franco-allemand (encore considéré par beaucoup comme le seul point de repère d'une Europe possible) parfois grince; parfois est dépassé (comme dans le cas du récent et historique accord franco-britanniques sur la défense); et parfois ne va pas sans dommages, probablement involontairement plutôt que pour pousser l'Euro vers la baisse, ainsi que le soupçonnent des analystes réputés fiables. Pour ce qui concerne ce dernier point, je pense en particulier aux effets de la *phrase* selon laquelle les investisseurs privés devront supporter une partie des charges en cas de défaut des dettes souveraines et de restructuration de la dette (phrase avec laquelle je suis d'accord parce qu'elle pourrait, entre autre, contribuer à réduire les dommages de contagion causés par un défaut de dette souveraine, qui a été voulue par A. Merkel et ainsi approuvée par le Conseil européen du 28 octobre 2010) vis-à-vis de laquelle les cinq Ministres européens des finances présents à Séoul ont dû reculer en considérant l'attaque spéculative très violente contre l'Irlande.

Avec l'Euro, on a décidé de créer une zone de stabilité monétaire. Et maintenant? L'Euro sera-t-il capable de résister? Et encore, la crise sera-t-elle un élément de renforcement de l'intégration régionale (entendue comme association d'États voisins) ou sera-t-elle une occasion de re-nationalisation ? Le défi n'est pas encore perdu. Une meilleure *gouvernance* des politiques intérieures et extérieures de l'Union est possible.

Du reste - souligne M. le prof. Mario Telò - des études récentes indiquent que, dans le futur, on aura plus d'intégrations régionales (et des intégrations plus approfondies): il y a une émulation de l'Europe mais, même s'il y a des éléments communs, chacun suit sa voie. Le macro-régionalisme (le régionalisme international) se développe parce qu'il offre des biens communs tels que la prévention ou la résolution des conflits (v. l'unification allemande), des aides pour la stabilisation internationale, une société de la connaissance etc.

Méthode communautaire ? Coopération intergouvernementale ? Méthode de coordination ouverte ? En 2010, même si c'est de façon confuse, la balance de l'UE semble indiquer un poids plus important des gouvernements nationaux (et de leurs intérêts) et donc un développement de la coopération de caractère inter-gouvernementale. Ce sont désormais les gouvernements qui dictent l'Agenda. Et dans les mass-medias, il y a désormais la mode d'un hit-parade: Chine, Usa, Allemagne, quel est le meilleur modèle?

Pendant ce temps, la lutte continue dans l'Union est celle qui oppose ceux qui la voient comme une affaire de gouvernements qui se coordonnent et ceux qui la considèrent comme une entité supra-nationale qui "impose" (qu'on le veuille ou pas) ses choix aux gouvernements. Pour être optimiste, considérons que, peut-être, la crise grecque et celle des dettes souveraines (ainsi que l'attaque contre l'Euro, potentielle monnaie de réserve internationale) aboutiront-elles à un saut qualitatif vers un vrai gouvernement économique de l'Union.

Mais *les soucis ne manquent pas*. Par exemple, *il y a qui* - en croyant que les marchés assument déjà une restructuration de la dette grecque, irlandaise et portugaise, qui pourrait s'élargir à celle espagnole et italienne et (en sortant de la zone euro) à la dette américaine - *imagine*, si on devait arriver à ce point-là, l'ouverture de deux chapitres très lourds : (a) l'un sur la capacité de ces pays de financer sur les marchés des nouvelles dettes; (b) l'autre sur la tenue des budgets des banques.

A ce point, la solution serait de type américain, c'est-à-dire la Bce (comme la Fed) devrait intervenir pour imprimer de l'argent. Mais cette solution à l'Allemagne plaît très peu. Alors - plus que jamais - on reviendra à parler de la tenue de l'euro, de sa capacité de garder les frontières actuelles, et du risque que certains wagons ne puissent faire autre chose que se décrocher. D'ici la relance actuelle aussi des Eurobond, tels que concus par M. S. Holland, ainsi que d'un esprit Plan Marshall, européen, pour la reconstruction; la récente idée Juncker-Tremonti d'une Agence européenne de la dette émittrice d'E-bond (titres européens), et plusieurs hypothèses d'Eurobond déjà sur le tapis.

Les eurobonds doivent-ils servir uniquement pour tracer une voie sans retour pour l'euro et - ou pour faire face à la crises de dettes souveraines? Ou bien, grâce à un Plan UE d'investissements publics, doivent-ils plutôt viser - avant tout - à la croissance et au développement? Voilà la vraie question.

Le problème des problèmes est que l'économie européenne continue à croître trop lentement. *Le défis des défis semble - donc - être celui de concilier la rigueur avec la croissance et le développement* (un développement social, aussi autre que vert et soutenable). Quoi faire? Viser avant tout sur l'Eurobond et sur un grand Plan UE d'investissements pour 'faire': de l'innovation, des processus et des produits verts (à partir de la voiture électrique et de l'équipement dans les rues, nécessaire à son utilisation), des installations pour énergies alternatives et renouvelables, infrastructures et villes écologiques, etc.? Et en plus, démolir le *welfare state*? Ou viser, plutôt, à doter la mondialisation d'une vraie dimension sociale? Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en Europe, celui-ci est le pire des moments pour les revenus, et pour les droits sociaux.

Il pourrait être utile d'envisager (ainsi que je le suggère) une proposition UE - au prochain G20 de Cannes (novembre 2011) - de constituer des *Task Forces* inter-institutionnelles (UE, OIL, OMC, FMI, Conseil de l'Europe etc.) pour réfléchir aussi sur ce qu'il faut faire pour construire un espace social - mondial (outre qu'européen) - ici entendu comme un ensemble synergique de Politiques, Droits, Égalité des chances, Dialogue social, Responsabilité sociale des entreprises et Relations industrielles. Mais, il est évident que pour arriver à cette proposition il faut, avant tout, une vision de l'Europe qui soit commune, c'est-à-dire l'idée d'une Europe (qui n'est pas ou pas seulement, myopes egoismes nationaux, *business*, réformes, libéralisations et marché unique européen, capacité de stimuler recherche et l'innovation) qui est aussi un ensemble de droits, et de valeurs, que l'UE est déterminée à défendre en Europe et dans le monde.

*S'agit-il d'une utopie?* Des arrêts récents de la Cour de justice européenne (les cas Laval, Viking, Ruffert et Commission V Luxembourg etc.) - déséquilibrées pour les travailleurs - vont dans un sens inverse. Mais la Chine et tous les pays émergents, commencent à réagir à l'exploitation. Ce que je propose est une forte accélération dans ce sens, et ce, dès aujourd'hui: c'est-à-dire, avant le démontage systématique des principales conquêtes sociales européennes réalisées depuis le XIXe siècle. Et j'ose le suggérer même si, au G20 de Séoul (11-12 novembre 2010) la soudaine recrudescence de la crise irlandaise et la propagation des craintes d'insolvabilité de différents États de la zone euro, ont rendu moins influente que d'habitude la voix des leaders européens. Et même si, d'une façon ou l'autre, en Europe et dans le monde, jouent surtout le dumping monétaire (qui risque de se transformer en guerres commerciales), la finance et la spéculation financière (les règles de Séoul doivent être traduites en lois) et la crise des dettes souveraines, etc.

Si on est vraiment déterminé à écrire des nouvelles règles, il serait opportun de le faire - pas seulement pour la finance, pour le futur système monétaire, le libre commerce, etc. - mais aussi pour tous les aspects qui regardent la vie de chacun d'entre nous, de la lutte contre la pollution (acoustique aussi) et les changements climatiques, aux droits d'un travail et d'une retraite décentes, pour l'accès à l'instruction- formation continue, pour un système de santé public de qualité, pour des transports publics, etc.

*Y a-t-il une lacune dans l'Agenda des 20 grands de la terre?* Par exemple, dans le monde, pour ce qui concerne l'accès aux soins médicaux, aux retraites, à l'assistance sociale et aux allocations de chômage - vient de relever l'OIT - on constate des gaps très forts.

**CE QUE J'AI APPROFONDI DANS CET OUVRAGE** - Dans les Chapitres 1-3 j'insiste sur les innovations du Traité de Lisbonne, sur la politique extérieure de sûreté et de défense, et sur l'Union entre élargissement et voisinage. Par contre, dans les Chapitres 4-12, j'insiste soit sur la grande crise (2008-2009) et sur la problématique "post-crise" (2010), soit sur les réponses stratégiques UE et "G" déjà définies, ou en cours de définition.

**CHAPITRE I – TRAITE DE LISBONNE : COMMENT ON Y EST ARRIVE ET CE QUI A CHANGE** - Après une rapide vue d'ensemble des théories - et de l'histoire - de l'intégration européenne, dans ce Chapitre, j'insiste en particulier sur les innovations introduites par le Traité de Lisbonne (désormais en vigueur depuis décembre 2009).

**CHAPITRE II - L'UE ET SA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE SÛRETÉ ET DE DÉFENSE** - Après la fin de la guerre froide et l'émergence de nouveaux défis et menaces, les objectifs (et contenus) de la sûreté, et les tâches de la composante militaire, se sont également modifiés.

Le document Solana de 2003 - substantiellement réaffirmé en 2008, et plus récemment par Madame C. Ashton - élargit le champ des missions de Petersberg, et précise (entre autre) que la sûreté est la première condition requise par le développement. A la Stratégie européenne pour la sûreté, le document Solana attribue trois objectifs stratégiques: 1. faire face aux menaces près de nous, et lointaines; 2. construire sûreté dans les environs 3. un Ordre international fondé sur un multilatéralisme efficace, centré sur les Nations Unies.

En Europe - à partir de la faillite du projet de Communauté européenne de défense (dans ce chapitre, je trace aussi un bref historique (1947-2010) des événements) - en matière de défense a dominé longtemps un réel tabou. D'une part, il y a ceux qui craignent une possible concurrence UE-OTAN avec - à terme - un partage transatlantique; et d'autre part, le concept-même d'autonomie de la politique de sûreté de défense commune ne manque pas d'ambiguités. Et le même terme autonome est le fruit d'un compromis entre indépendant (préféré par la diplomatie française) et complémentaire (à l'OTAN) typique de la vision britannique. D'ailleurs la vision de la défense préventive européenne est une chose différente de la guerre préventive des USA de 2002: pour ces derniers, elle est surtout militaire et peut être unilatérale; l'UE - fortement engagée dans le champ de la sûreté - subordonne les interventions aux Mandats du Conseil de sûreté des Nations Unies.

Actuellement, avec le Traité de Lisbonne, la compétence de l'Union en matière de politique extérieure et de sûreté commune comprend "la définition progressive d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune".

Le Traité de Lisbonne ouvre des nouvelles perspectives, entre autres choses, avec la possibilité de Coopérations structurées. D'où, (aussi) la relance récente, grâce à des déclarations politiques, de l'idée d'une *armée européenne* (dont il n'y a pas encore une conception unique).

Faut-il l'interpréter comme une force militaire intégrée, avec des Quartiers généraux (des commandements) opérationnels permanents? Le débat reste ouvert. Entre-temps, pour la réduction des dépenses militaires, France et Grande-Bretagne ont finalement décidé de mettre en commun leurs forces stratégiques (à partir des porte-avions jusqu'aux sous-marins nucléaires). Ceci pourrait être un pas concret vers la création d'une force militaire européenne unifiée (nouveauté qu'on attend depuis un demi-siècle). Et - question nucléaire résolue - vers une force de dissuasion nucléaire commune?

En outre, il convient également déterminer si le Parlement européen assumera ses pleines responsabilités en matière de défense et si on arrivera enfin à améliorer l'efficacité de la politique européenne de *defence procurement* et de ses industries, grâce tout d'abord à la création d'un marché unique européen de la défense et à une vraie politique industrielle, de la R-DT (recherche et développement technologique) et de l'innovation.

Pour ce qui concerne l'OTAN, actuellement on est engagée dans la définition de son nouvel objectif stratégique. Le dilemme de l'Afghanistan devrait aider à un réel éclaircissement de l'ensemble des questions en suspens.

Dans ce Chapitre je rappelle aussi les priorités pour le développement et pour les aides humanitaires.

### **CHAPITRE 3 – L'UNION ENTRE ÉLARGISSEMENT ET VOISINAGE** - Grâce à une série d'élargissements, le nombre d'États membres de l'Union européenne est passé de 6 à 27 États.

A. - Aux pays aujourd'hui libres de la domination soviétique, l'Europe du marché semble désormais presque étroite "par rapport à l'Europe retrouvée de la culture, de l'histoire, de la géographie". En outre ces pays restent méfiants à l'égard de la Russie. Et ils n'ont pas une grande familiarité avec la mise en équilibre de la loyauté atlantique et de l'appartenance à l'Europe. Dans le même temps, ces pays fournissent aux investisseurs des bas salaires, et une main d'œuvre productive et efficace, quoiqu'une étude récente de la Commission européenne montre que le 'syndrome du plombier polonais' est sans fondements. Actuellement, les pays candidats craignent le syndrome d'une "lassitude du processus d'élargissement".

La Conférence de Sarajevo (2 juin 2010) a réaffirmé la perspective européenne des Pays Balkans. Et un arrêt de la Cour de justice internationale de l'ONU a estimé légitime la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo de la Serbie. La Présidence belge (2ème semestre 2010) entend faire avancer les négociations d'adhésion avec la Croatie, la Turquie et l'Islande.

B - Inspiré par les mauvais résultats du partenariat euro-méditerranéen (induits par des causes exogènes mais aussi endogènes) N. Sarkozy a proposé une 'Union méditerranéenne' bientôt devenue Union pour la Méditerranée (UpM). L'UpM garde l'idée d'égalité entre partenaires et une approche par grands projets, mais elle élargit la participation à tous les Pays membres de l'UE et aux Pays de la rive sud, avec l'ajout des Balkans.

En réponse à l'intervention d'Israël à Gaza, l'Union pour la Méditerranée - réinsérée dans le partenariat euro-méditerranéen (au sommet de juillet 2008) mais dotée d'une organisation institutionnelle inter-gouvernementale - a été bientôt bloquée par les Pays arabes. Actuellement, sur le rôle de la Commission européenne (et de l'UE) dans l'UpM il

n'y pas encore un vrai accord. Entre temps, les Pays arabes semblent préférer travailler seulement sur le volet économique et sur les grands projets, en retirant à l'UpM ses objectifs politiques (paix au Moyen Orient, dimension sociale de la coopération, respect des droits de l'homme, cohésion et développement etc.). Et le risque d'une politique extérieure de l'UE fragmentée n'est pas loin.

Pour ce qui concerne le partenariat oriental, la nature de la relation avec la Russie reste controversée.

**CHAPITRE IV - LA GRANDE CRISE (2008-2009): SES CAUSES ET SES EFFETS** – Déréglementation et absence des règles, avidité, économie de papier (favorisée par la décision, dans le système monétaire de *Bretton Woods*, de détacher le dollar de l'or), déséquilibres, réponses insuffisantes pour une gouvernance globale d'un monde toujours plus multipolaire etc. : voilà, en synthèse, les causes de cette grande crise. Stagnation de la consommation dans les pays plus développés, baisse de l'investissement et des exportations, intensification des processus de fusions-acquisitions, impact dévastateur sur l'emploi: voilà ses principaux effets. Et les principales tendances? Il suffit de penser au rôle croissant des économies émergentes, aux investissements sud-sud, à la transformation des zones traditionnellement industrielles en centres de coordination d'ensembles productifs transnationaux, au protectionnisme rampant etc.

**CRISE OU POST-CRISE? QUOI FAIRE ?** - La pesanteur de la situation et les carences du seul marché, ont poussé différents pays vers une forte intervention publique. Maintenant, l'ère des dépenses publiques de grande ampleur semble achevée.

En Europe, la rigueur est souveraine. D'où la forte protestation - syndicale et sociale - en cours.

Dans le Chapitre V, j'analyse ce qui suit.

- UE et "G20" - Je retrace une histoire des principales décisions, mesures, Plans et Stratégies (y compris Europa 2020 héritière de la Stratégie de Lisbonne), nouvelles règles (et surveillance) de la finance, conçus pour contrer la grande crise (2008-2009) et la crise des dettes souveraines (éclatée en particulier après le cas de la Grèce et l'attaque contre l'Euro) qui - avec les Plans d'austérité - caractérise la soi-disante post-crise.
- Le cas de la Grèce
- Les conclusions des derniers "G20" jusqu'au G20 de Séoul
- Les revendications des organisations syndicales
- La politique maritime intégrée et la stratégie du développement durable

Bien qu'ils soient liés à la problématique du Chapitre V, sur les propositions du Rapport Monti sur la relance du grand marché unique dans un contexte d'économie sociale de marché, et sur les priorités énoncées par le Commissaire Šemeta (v. Chapitre IX); sur la réalité sociale (v. Chapitre X) des Etats membres - sur la dépense sociale (par services et par fonction) et sur son financement (État et/ou contributions sociales d'employeurs et de travailleurs) - et sur l'engagement social de l'Union européenne (méthode, programme, Agenda etc.); sur le Programme de Stockholm (v. Chapitre XI); sur les priorités de la politique industrielle, du tourisme, de la concurrence, de la R & DT, et de l'innovation (v. Chapitre VI); sur l'état des travaux et les priorités des réseaux trans-européens (pour les télécommunications, les transports et l'énergie) (v. Chapitre VII); sur le débat sur le budget UE, et la PAC ainsi que la politique régionale (v. Chapitre XII); sur les nouveautés du Paquet Énergie-Climat, le protocole de Kyoto et le post-Kyoto, les décisions des Conférences (ONU) de Copenhague et de Cancún, la nécessité d'une « économie verte » et d'une vraie *révolution verte* (à la Jeremy Rifkin) qui sache conjuguer approche locale et grands projets (v. Chapitre VIII) - et sur les autres stratégies transversales de l'Union - je reviens dans les Chapitres qui suivent.

Dans le chapitre IX, j'illustre les principales théories sur l'économie sociale de marché, et les intéressantes propositions (en particulier en matière fiscale) du Rapport Monti.

Mais, sera-t-on capables d'avancer vers un nouveau modèle de développement capable de protéger aussi les droits sociaux, civils, des travailleurs, des consommateurs, de la santé et sûreté, sur le poste de travail et de la planète qui nous abrite? Je le répète, à mon avis, la seule garantie d'une réponse positive à cette question pourrait venir, avant tout, d'un réel engagement commun au niveau mondial, aussi dans le sens de la construction d'un Espace social (mondial outre que européen). Peut-être, au G20 de Toronto, les propositions UE d'une taxe concertée sur les banques, et d'une taxe sur les transactions internationales, auraient pu avoir un sort différent si elles avaient été insérées dans un vrai projet commun pour construire la dimension sociale de la globalisation (un espace social mondial) plutôt que d'insister seulement sur l'opportunité (en tout cas indéniable) de faire payer aussi aux banques les coûts d'une crise, générée par elles-mêmes.

Il faudrait se donner l'objectif d'une vraie harmonisation fiscale - sur échelle mondiale et pas uniquement européenne - mais, souvent, la question des questions n'est même pas la quantité de ressources disponibles, mais la qualité (modalité et finalité) de leur dépense. Qui sont les vrais bénéficiaires des *dépenses* de ressources publiques ? Peut-on mieux faire ? Quoi changer ? Par exemple, à mon avis, il faudrait un vrai droit à l'étude (et à des Universités publiques, de qualité, à couts symboliques) ainsi qu'un droit subjectif d'accès à la formation continue toute sa vie durant (en tant que éducation-formation), c'est-à-dire, aussi une rationalization systémique de l'offre de LLL (long life learning) et (peut-être) des Comptes courant UE (ou internationaux) d'heures de LLL - ou d'autre mécanismes - pour en faciliter un accès démocratique.

Stabilité efficacité et équité ( le beau titre d'un Rapport des années 80'): voilà, à mon avis, les trois étoiles polaires qu'il faudrait être capable de suivre. Voilà, les valeurs pilotes - avec celui d'un droit de développement pour tous - auxquels il faudrait rendre compte.

Après la grande crise (2008-2009), les systèmes nationaux de protection sociale ont contribué à stabiliser l'économie et à aider les personnes vulnérables. Faut-t-il les étendre?

Pour aborder les défis de cette ère, le Commissaire Andor pense qu'il faut encourager les personnes à rester actives. Proposition irréelle, souligne de sa part la Confédération européenne des syndicats: juste observation ! Par exemple, il suffit de regarder le cas récent des retraites forcées pour des chercheurs universitaires (italiens)... Et il ne faut pas oublier le chômage galopant, ni l'entrée des jeunes sur le marché du travail et leur droit d'accès.

Ne serait-il pas préférable d'approfondir la vieille formule "travailler tous, travailler moins" en tant que nouvelle organisation du travail?

Le dialogue social et la responsabilité sociale des entreprises restent très importants ainsi que les Comités européens d'entreprise et les Accord transnationaux entre entreprises. Cependant - question que je me pose - faut-il (pour une lutte efficace contre le dumping salarial, social, et fiscale) un plus grand effort de coordination destiné à inciter aussi à une rationalisation de tout ce qui est en vigueur (Conventions, Accords, Codes volontaires, Codes du travail, droit national et international) pour garantir - partout - un vrai respect de droits fondamentaux?

Au prochain G20 de Séoul, l'UE devrait-t-elle demander une ou plusieurs Task Force inter-institutionnelles (FMI, ONU, UE, OIL, OMC, Conseil de l'Europe) pour analyser ce qu'il conviendrait de faire pour pouvoir édifier une vraie dimension sociale de la globalisation ?

En passant au Programme de Stockholm, Madame Viviane Reding abordera aussi le problème de la prescription et de la durée des processus? Et puis, la criminalisation est-elle la meilleure réponse à une question complexe telle que l'immigration et ses raisons (pauvreté, guerres etc.)? Une chose est sûre: il faut rechercher un chemin équilibré, et des synergies avec les politiques de développement.

Pourquoi faut-t-il plus d'Europe ? Pour résoudre les problèmes qu'aucun État peut désormais résoudre tout seul, pour préfigurer un monde durable (et pour tous viable) dans lequel l'UE sache jouer un rôle *leader* et éclairé; et pour acquérir - au plus tôt - un pouvoir de négociation qui puisse permettre d'avancer aussi vers la construction d'un espace social, tel qu'ici défini, en rendant inimaginables les conditions de travail décrites par F. Rampini dans son livre *L'impero di Cindia*, et en arrêtant le démantèlement (inspiré par la peur de délocalisations, et la seule recherche myope de réduction des coûts) des conquêtes sociales européennes.

En outre il ne faut pas oublier que le processus d'Intégration est né des débris de la deuxième guerre mondiale. La paix reste donc un de ses objectifs fondamentaux, ainsi que la fin de la course aux armements.

Faut-t-il agir pour un monde sans armes nucléaire? Et puis, l'armée européenne, dont on parle aujourd'hui, va-t-elle être entendue comme une force militaire intégrée, avec des Quartiers généraux permanents? Et encore, quel impact pour l'accord franco-britannique, du novembre 2010, en matière de défense?

Et le dilemme de l'Afghanistan? Sera-t-il l'occasion pour une clarification de l'ensemble des questions actuellement ouvertes (le rôle de l'OTAN, le besoin d'une meilleure coopération UE-OTAN, le rôle des USA en Europe etc.) ?

*A l'heure où certains voient l'Europe comme la variable d'ajustement dans la nouvelle donne mondiale, il est temps de retrouver l'intérêt général européen et de porter une nouvelle ambition.*

*Christian Masset*

2020: LA NOUVELLE UNION EUROPÉENNE. L'UE ENTRE L'ÉLARGISSEMENT ET LE VOISINAGE, CRISE, EXCÈS DE SOMMETS, VIELLES ET NOUVELLES STRATÉGIES (ED. LULU 2010)

## UNE BRÈVE SYNTHÈSE DE SILVANA PARUOLO

Qu'est-ce qui caractérise l'Union européenne d'aujourd'hui, et le contexte planétaire dans lequel elle se trouve ? Quelles sont les principales tendances en voie d'émergence? Quelles sont les réponses "stratégiques" - de l'Union européenne et des différents "G" (en particulier des G20, G20 de Seul inclus) - à la grande crise (2008-2009) et à sa problématique "post-crise" ? Peut-on identifier les priorités de la Commission Barroso (2010-2014)? Quelle conception de l'Europe - et de celle-ci dans le monde - est-elle en train de prendre forme ?

Ce sont les questions (auxquelles je donne des réponses) qui m'ont poussée à écrire ce livre - mon second livre - *2020: La nouvelle Union Européenne L'UE entre élargissement et voisinage, crise, sommets, vieilles et nouvelles stratégies*.

Cet ouvrage - en donnant une vision concrète de ce qu'est l'Union, de ses politiques, et en particulier de sa place et son rôle dans le contexte des G20 et des négociations (dans le cadre des Nations Unies) sur les changements climatiques - veut tout d'abord informer, et faire connaître. On veut comprendre et faire comprendre la réalité, et les défis auxquels nous sommes confrontés. Mais cela ne va pas sans soulever de nombreuses questions.

Cet ouvrage résulte d'un parcours qui peut paraître peu orthodoxe - tant sous ses aspects intellectuel et professionnel que de spécialisation. Il est le résultat de mon expérience professionnelle (de presque deux ans) comme Fonctionnaire international à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale (expérience de travail précédée par des travaux de recherche consacrés au thème "Sûreté ou défense? Le débat à l'UEO et à la CEE" - financés par le Ministère des Affaires étrangères italien - sous la direction du Prof. Gianni Bonvicini): expérience ici dépoussiérée, et surtout réévaluée, en particulier par l'élaboration du Chapitre 2 traitant de la Politique extérieure de sûreté et de défense, ainsi que par le Chapitre 3 consacré à "l'Union entre élargissement et voisinage". Cet ouvrage est aussi le fruit de mes activités de conférencière, et journalistique, constante au cours des dernières années, et pour un nombre non-négligeable de publications (de *Diogène* à *Problemi dell'informazione*, *Comuni - Regioni - d'Europa, l'Italia e l'Europa*, *Notiziario giuridico*, *Mondoperaio*, *Quaderni di Rassegna sindacale*, *Finanza italiana*, *Affari sociali internazionali* etc.). Il résulte également de mon engagement, et de mon activité au sein du syndicat (de salariés) italien, CGIL (Secrétariat Europe) pour lequel - à mon retour en Italie, après une période de huit ans à Paris (dont deux comme Fonctionnaire International à l'UEO) et après une activité de conseil (entre autres) auprès du Bureau des études de l'ENEA - j'ai rédigé mon premier livre, la recherche intitulée *Marché unique et intégration européenne*, Partie I et Partie II, série Dossier Europe, Ediesse 1988. Naturellement, les opinions ici exprimées n'engagent pas l'organisation pour laquelle je travaille.

Pourquoi écrire ce livre maintenant? Je pourrais tourner la question en: pourquoi ne pas l'écrire maintenant? Peut-être, peut-on suggérer que contribuer à une vision plus claire des dynamiques (et des processus en cours) peut aussi aider dans la recherche de solutions réelles pour les problèmes réels auxquels les citoyens - européens et du monde - sont confrontés.

**Quelle idée d'Europe?** - Pour Chabod "l'idée d'Europe" commence à se préciser au XVe siècle, entre Machiavel et Montaigne. Elle prend forme et physionomie au XVIIIe avec les Lumières. Elle acquiert sa physionomie quasi - définitive au XIXe siècle, d'abord en collision avec l'idée de nation et puis en l'absorbant et en l'élaborant. Deux critiques ont été adressées aux thèses de Chabod: d'une part son histoire des idées, très influencée par le modèle de Croce, est apparue détachée de la base matérielle sur laquelle cette histoire s'est déroulée, siècle après siècle, d'autre part, on a souligné que son idée d'Europe met l'accent, trop spécifiquement sur la France et l'Italie (même si parfois à l'Angleterre et à l'Allemagne). Néanmoins, son concept d'Europe reste intéressant. Il se forme par opposition - étant donné qu'il y a quelque chose qui n'est pas l'Europe - et il acquiert ses traits, du moins au début, précisément à travers une comparaison avec cette non-Europe. Par exemple, Voltaire met en évidence l'Europe dans sa comparaison avec des Pays lointains - et différents - tels que la Chine et l'Inde.

En réalité - précise bien Silvio Fagiolo - "L'Europe n'est jamais une entité géographique, ethnique, sociale, politique et culturelle définissable de façon précise dans l'espace et dans le temps. (...) A côté de l'Europe des États va très tôt naître une autre Europe qui pour les esprits éclairés deviendra la vraie patrie, et se placera au dehors, ou à côté, des États. Il revient à Montesquieu l'idée que la caractéristique principale de l'Europe est, d'une part, celle d'apparaître une profonde unité vis à vis du reste du monde, mais, d'autre part, aussi, de nourrir en son sein des graves divisions destructrices, thème constant de la pensée européenne à partir du XVIIe. Voltaire parle d'une république littéraire qui,

selon lui, s'est insensiblement établie en Europe et ce, malgré les guerres et la diversité de religions. Mais Rousseau, au contraire, voit lui, dans ce cosmopolitisme un processus de standardisation qui pourrait bien sacrifier les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les coutumes d'un peuple, qui le font être soi-même et non un autre". L'Esprit des *lois* de Montesquieu annonçait l'ère des droits. Et, dans l'héritage (à l'identité européenne) légué par les Lumières, il y a, sûrement, aussi le concept de pluralisme: de religions, de cultures, des pouvoirs au sein de l'État. La nation s'impose avec la révolution française. Victor Hugo est un des premiers à utiliser l'expression "États Unis d'Europe". Parmi les Italiens, Mazzini rappelle que la lutte pour l'indépendance, ne dément pas, mais au contraire accélère le culte d'une Europe illuminée (un'Europe des Lumières): non pas une simple république des Lettres mais surtout une unité morale et spirituelle". Le progrès de l'intégration communautaire sera liée au reflux des plus grandes puissances européennes. Et, en effet, les États nationaux ont commencé le processus d'intégration européenne sur les décombres de la deuxième guerre mondiale.

Dès le début, d'une part, les gouvernements opposent une résistance structurelle à tout transfert de pouvoirs par les États à la Communauté d'une part; et d'autre part, ils seront poussés par les dimensions européenne et internationale des principaux problèmes (politiques économiques et sociaux) à collaborer jusqu'à la création - pour survivre - d'institutions européennes. Maintenant l'Union européenne compte 27 Pays membres. Elle est une Union Fédérale en partie.

Approche intergouvernementale et des axes (plus ou moins visibles, solides ou grinçants) *semblent* prévaloir sur le projet fédéraliste (qui viserait à construire les États-Unis d'Europe) qui, à un certain moment, a paru pouvoir offrir les instruments institutionnels nécessaires au dépassement des limites de cette méthode, et de l'internationalisme.

Toutefois manque une idée (et vision) claire et partagée de l'Union qu'on veut construire. Un exemple entre tous? Pensons aux différentes philosophies qui, dans la controverse apparente sur les emplacements, ont ralenti la mise en œuvre d'un nouveau Système de surveillance des mécanismes financiers. Ces philosophies peuvent être résumées en une seule question: surveillance sur un marché unique? Ou bien fragmentation du marché à travers la surveillance? D'autre part, les incertitudes et les retards dans le traitement du cas de la Grèce - et l'attaque contre l'Euro (possible monnaie internationale de réserve) - parlent d'eux-mêmes: même si la décision sur le Fond de sauvegarde (stabilisation) financière a essayé de mener dans un cadre commun la solution intergouvernementale (prêts bilatéraux) adoptée par la crise grecque. Successivement, pour avoir un Fond permanent on a décidé une modification des Traités, et en particulier de l'art. 136.

Faut-il faire plus ? Les gouvernements ne sont pas tous d'accord. Par exemple, actuellement, Berlin n'est pas favorable à des Eurobonds à la S. Holland, et à un Plan Marshall, européen. Berlin dit NO aussi à l'élargissement des capitaux du Fond de stabilisation (sollicité par la Bce et par le Fmi) et à la récente proposition Juncker-Tremonti sur la dette européenne. Et il y a aussi qui considère la nouvelle architecture de réforme du Pacte de stabilité trop exigeante et trop punitive.

Dans un monde toujours plus multipolaire (même si composé d'États-Nations) - accablé par une crise globale et par les aspects obscurs de la mondialisation - finance, économie, systèmes productifs et de recherche se mondialisent, tandis que le droit reste principalement national. Il en va de même pour les institutions (sociales et politiques) et les politiques (et pour la première d'entre toutes, la politique fiscale) qui restent principalement nationales (et parfois locales-régionales). D'ailleurs, les G20 eux-même (v. Chapitre 5) - toujours plus inefficaces pour un jeu d'égoïsmes croisés (Allemagne, Usa, et Chine sont tous engagés avant tout dans la défense des leurs propres intérêts nationaux) - aujourd'hui plus qu'hier posent la question de la capacité de la modalité opérationnelle du Groupe des 20 (et de ce que je définis sous le néologisme 'verticisme', c'est-à-dire un recours, dans l'ensemble excessif - et coûteux pour les contribuables - aux sommets) pour arriver à une vraie *gouvernance* mondiale, qui demanderait plutôt un multilatéralisme efficace, et une meilleure utilisation des organisations internationales existantes (elles-mêmes à rationaliser ?). Jusqu'à présent, le G20 le plus probant reste celui de Londres, avec ses décisions d'avancer vers une définition de règles pour la finance, pour son allocation de ressources destinée à la croissance et le développement, pour sa décision de clore le chapitre du secret bancaire et de faire une liste des paradis fiscaux, etc. Les G20 de Pittsburgh (septembre 2009) et de Toronto (juin 2010) ont recommandé aussi aux pays fortement exportateurs, tels l'Allemagne et la Chine, de stimuler également leur demande intérieure qui est aussi une source forte de croissance. Au G20 de Toronto, s'est imposé une rigueur à la carte; et on n'a pas accepté ni l'impôt concerté sur les banques, ni l'impôt sur les transaction financières internationales: les deux défendus par les Européens. De toute façon, actuellement, l'UE est en train d'évaluer l'hypothèse d'un impôt européen sur les transaction financières internationales, qui pourrait apporter 400 milliards d'euro pour des Plans d'Investissement.

Au G20 de Séoul (novembre 2010), les taux de change et les commerces - en d'autres termes 'guerre des monnaies' et dumping monétaire, et déséquilibres globaux (c'est-à-dire pays excédentaires contre pays en déficit) - restaient encore les principaux problèmes à résoudre. Et, sur le banc des accusés, il y avait surtout les Usa avec leur politique ultra-expansionniste soutenue par un dollar sous-évalué.

En d'autres termes, l'Union européenne est aujourd'hui confrontée à deux problèmes. *D'une part*, elle se trouve entre le monde mondialisé de la grande crise (2008-2009) - crise d'un modèle de développement, crise financière et tout de suite économique et sociale survenue dans un monde déjà caractérisé par une urgence climatique et du développement durable, ainsi que par des problèmes énergétiques, alimentaires, résultats de la thésaurisation sauvage de matières premières et de terres - et des poussées, non seulement protectionnistes, mais aussi nationalistes; et même (parfois) face à des égoïsmes régionaux ou locaux (il suffit de penser à la décision de Kalsruhe, de la Cour constitutionnelle allemande).

*D'autre part*, elle est confrontée aux Usa qui semblent regarder plus ailleurs que vers l'Europe; et aux pays émergents - ex-colonies incluses - jaloux de leur souveraineté, pas nécessairement pro-occidentaux, et qui tirent bénéfice d'une forte compétitivité basée non seulement sur le dumping (social, des salaires, etc.) mais aussi sur des performances toujours améliorées dans les secteurs de la recherche (scientifique et technologique), de l'innovation et de la soumission de brevets, ainsi que (parfois) de matières premières à bas coût.

Tandis que M. Kohl voulait l'euro (c'est-à-dire la monnaie unique européenne) "pour construire une Allemagne européenne et pas une Europe allemande", l'Allemagne d'aujourd'hui, dépassé le traumatisme de la réunification, et chaque jour plus économiquement puissante, pense toujours un peu plus qu'elle peut agir seule.

L'axe franco-allemand (encore considéré par beaucoup comme le seul point de repère d'une Europe possible) parfois grince; parfois est dépassé (comme dans le cas du récent et historique accord franco-britanniques sur la défense); et parfois ne va pas sans dommages, probablement involontairement plutôt que pour pousser l'Euro vers la baisse, ainsi que le soupçonnent des analystes réputés fiables. Pour ce qui concerne ce dernier point, je pense en particulier aux effets de la *phrase* selon laquelle les investisseurs privés devront supporter une partie des charges en cas de défaut des dettes souveraines et de restructuration de la dette (phrase avec laquelle je suis d'accord parce qu'elle pourrait, entre autre, contribuer à réduire les dommages de contagion causés par un défaut de dette souveraine, qui a été voulue par A. Merkel et ainsi approuvée par le Conseil européen du 28 octobre 2010) vis-à-vis de laquelle les cinq Ministres européens des finances présents à Séoul ont dû reculer en considérant l'attaque spéculative très violente contre l'Irlande.

Avec l'Euro, on a décidé de créer une zone de stabilité monétaire. Et maintenant? L'Euro sera-t-il capable de résister? Et encore, la crise sera-t-elle un élément de renforcement de l'intégration régionale (entendue comme association d'États voisins) ou sera-t-elle une occasion de re-nationalisation ? Le défi n'est pas encore perdu. Une meilleure *gouvernance* des politiques intérieures et extérieures de l'Union est possible.

Du reste - souligne M. le prof. Mario Telò - des études récentes indiquent que, dans le futur, on aura plus d'intégrations régionales (et des intégrations plus approfondies): il y a une émulation de l'Europe mais, même s'il y a des éléments communs, chacun suit sa voie. Le macro-régionalisme (le régionalisme international) se développe parce qu'il offre des biens communs tels que la prévention ou la résolution des conflits (v. l'unification allemande), des aides pour la stabilisation internationale, une société de la connaissance etc.

Méthode communautaire ? Coopération intergouvernementale ? Méthode de coordination ouverte ? En 2010, même si c'est de façon confuse, la balance de l'UE semble indiquer un poids plus important des gouvernements nationaux (et de leurs intérêts) et donc un développement de la coopération de caractère inter-gouvernementale. Ce sont désormais les gouvernements qui dictent l'Agenda. Et dans les mass-medias, il y a désormais la mode d'un hit-parade: Chine, Usa, Allemagne, quel est le meilleur modèle?

Pendant ce temps, la lutte continue dans l'Union est celle qui oppose ceux qui la voient comme une affaire de gouvernements qui se coordonnent et ceux qui la considèrent comme une entité supra-nationale qui "impose" (qu'on le veuille ou pas) ses choix aux gouvernements. Pour être optimiste, considérons que, peut-être, la crise grecque et celle des dettes souveraines (ainsi que l'attaque contre l'Euro, potentielle monnaie de réserve internationale) aboutiront-elles à un saut qualitatif vers un vrai gouvernement économique de l'Union.

Mais *les soucis ne manquent pas*. Par exemple, *il y a qui* - en croyant que les marchés assument déjà une restructuration de la dette grecque, irlandaise et portugaise, qui pourrait s'élargir à celle espagnole et italienne et (en sortant de la zone euro) à la dette américaine - *imagine*, si on devait arriver à ce point-là, l'ouverture de deux chapitres très lourds : (a) l'un sur la capacité de ces pays de financer sur les marchés des nouvelles dettes; (b) l'autre sur la tenue des budgets des banques.

A ce point, la solution serait de type américain, c'est-à-dire la Bce (comme la Fed) devrait intervenir pour imprimer de l'argent. Mais cette solution à l'Allemagne plaît très peu. Alors - plus que jamais - on reviendra à parler de la tenue de l'euro, de sa capacité de garder les frontières actuelles, et du risque que certains wagons ne puissent faire autre chose que de décliner. D'ici la relance actuelle aussi des Eurobond, tels que concus par M. S. Holland, ainsi que d'un esprit Plan Marshall, européen, pour la reconstruction; la récente idée Juncker-Tremonti d'une Agence européenne de la dette émettrice d'E-bond (titres européens), et plusieurs hypothèses d'Eurobond déjà sur le tapis.

Les eurobonds doivent-ils servir uniquement pour tracer une voie sans retour pour l'euro et - ou pour faire face à la crises de dettes souveraines? Ou bien, grâce à un Plan UE d'investissements publics, doivent-ils plutôt viser - avant tout - à la croissance et au développement? Voilà la vraie question.

Le problèmes des problèmes est que l'économie européenne continue à croître trop lentement. *Le défis des défis semble - donc - être celui de concilier la rigueur avec la croissance et le développement* (un développement social, aussi autre que vert et soutenable). Quoi faire? Viser avant tout sur l'Eurobond et sur un grand Plan UE d'investissements pour 'faire': de l'innovation, des processus et des produits verts (à partir de la voiture électrique et de l'équipement dans les rues, nécessaire à son utilisation), des installations pour énergies alternatives et renouvelables, infrastructures et villes écologiques, etc.? Et en plus, démolir le *welfare state*? Ou viser, plutôt, à doter la mondialisation d'une vraie dimension sociale? Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en Europe, celui-ci est le pire des moments pour les revenus, et pour les droits sociaux.

Il pourrait être utile d'envisager (ainsi que je le suggère) une proposition UE - au prochain G20 de Cannes (novembre 2011) - de constituer des *Task Forces* inter-institutionnelles (UE, OIL, OMC, FMI, Conseil de l'Europe etc.) pour réfléchir aussi sur ce qu'il faut faire pour construire un espace social - mondial (outre qu'europeen) - ici entendu comme un ensemble synergique de Politiques, Droits, Égalité des chances, Dialogue social, Responsabilité sociale des entreprises et Relations industrielles. Mais, il est évident que pour arriver à cette proposition il faut, avant tout, une vision de l'Europe qui soit commune, c'est-à-dire l'idée d'une Europe (qui n'est pas ou pas seulement, myopes egoismes nationaux, *business*, réformes, libéralisations et marché unique européen, capacité de stimuler recherche et l'innovation) qui est aussi un ensemble de droits, et de valeurs, que l'UE est déterminée à défendre en Europe et dans le monde.

*S'agit-il d'une utopie?* Des arrêts récents de la Cour de justice européenne (les cas Laval, Viking, Ruffert et Commission V Luxembourg etc.) - déséquilibrées pour les travailleurs - vont dans un sens inverse. Mais la Chine et tous les pays émergents, commencent à réagir à l'exploitation. Ce que je propose est une forte accélération dans ce sens, et ce, dès aujourd'hui: c'est-à-dire, avant le démontage systématique des principales conquêtes sociales européennes réalisées depuis le XIXe siècle. Et j'ose le suggérer même si, au G20 de Seul (11-12 novembre 2010) la soudaine recrudescence de la crise irlandaise et la propagation des craintes d'insolvabilité de différents États de la zone euro, ont rendu moins influente que d'habitude la voix des leaders européens. Et même si, d'une façon ou l'autre, en Europe et dans le monde, jouent surtout le dumping monétaire (qui risque de se transformer en guerres commerciales), la finance et la spéculation financière (les règles de Séoul doivent être traduites en lois) et la crise des dettes souveraines, etc.

Si on est vraiment déterminé à écrire des nouvelles règles, il serait opportun de le faire - pas seulement pour la finance, pour le futur système monétaire, le libre commerce, etc. - mais aussi pour tous les aspects qui regardent la vie de chacun d'entre nous, de la lutte contre la pollution (acoustique aussi) et les changements climatiques, aux droits d'un travail et d'une retraite décents, pour l'accès à l'instruction- formation continue, pour un système de santé public de qualité, pour des transports publics, etc.

*Y a-t-il une lacune* dans l'Agenda des 20 grands de la terre? Par exemple, dans le monde, pour ce qui concerne l'accès aux soins médicaux, aux retraites, à l'assistance sociale et aux allocations de chômage - vient de relever l'OIT - on constate des gaps très fort.

**CE QUE J'AI APPROFONDI DANS CET OUVRAGE** - Dans les Chapitres 1-3 j'insiste sur les innovations du Traité de Lisbonne, sur la politique extérieure de sûreté et de défense, et sur l'Union entre élargissement et voisinage. Par contre, dans les Chapitres 4-12, j'insiste soit sur la grande crise (2008-2009) et sur la problématique "post-crise" (2010), soit sur les réponses stratégiques UE et "G" déjà définies, ou en cours de définition.

**CHAPITRE I – TRAITE DE LISBONNE : COMMENT ON Y EST ARRIVE ET CE QUI A CHANGE** - Après une rapide vue d'ensemble des théories - et de l'histoire - de l'intégration européenne, dans ce Chapitre, j'insiste en particulier sur les innovations introduites par le Traité de Lisbonne (désormais en vigueur depuis décembre 2009).

**CHAPITRE II - L'UE ET SA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE SÛRETÉ ET DE DÉFENSE** - Après la fin de la guerre froide et l'émergence de nouveaux défis et menaces, les objectifs (et contenus) de la sûreté, et les tâches de la composante militaire, se sont également modifiés.

Le document Solana de 2003 - substantiellement réaffirmé en 2008, et plus récemment par Madame C. Ashton - élargit le champ des missions de Petersberg, et précise (entre autre) que la sûreté est la première condition requise par le développement. A la Stratégie européenne pour la sûreté, le document Solana attribue trois objectifs stratégiques: 1. faire face aux menaces près de nous, et lointaines; 2. construire sûreté dans les environs 3. un Ordre international fondé sur un multilatéralisme efficace, centré sur les Nations Unies.

En Europe - à partir de la faillite du projet de Communauté européenne de défense (dans ce chapitre, je trace aussi un bref historique (1947-2010) des événements) - en matière de défense a dominé longtemps un réel tabou. D'une part, il

y a ceux qui craignent une possible concurrence UE-OTAN avec - à terme - un partage transatlantique; et d'autre part, le concept-même d'autonomie de la politique de sûreté de défense commune ne manque pas d'ambiguités. Et le même terme autonome est le fruit d'un compromis entre indépendant (préféré par la diplomatie française) et complémentaire (à l'OTAN) typique de la vision britannique. D'ailleurs la vision de la défense préventive européenne est une chose différente de la guerre préventive des USA de 2002: pour ces derniers, elle est surtout militaire et peut être unilatérale; l'UE - fortement engagée dans le champ de la sûreté - subordonne les interventions aux Mandats du Conseil de sûreté des Nations Unies.

Actuellement, avec le Traité de Lisbonne, la compétence de l'Union en matière de politique extérieure et de sûreté commune comprend "la définition progressive d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune".

Le Traité de Lisbonne ouvre des nouvelles perspectives, entre autres choses, avec la possibilité de Coopérations structurées. D'où, (aussi) la relance récente, grâce à des déclarations politiques, de l'idée d'une *armée européenne* (dont il n'y a pas encore une conception unique).

Faut-il l'interpréter comme une force militaire intégrée, avec des Quartiers généraux (des commandements) opérationnels permanents? Le débat reste ouvert. Entre-temps, pour la réduction des dépenses militaires, France et Grande-Bretagne ont finalement décidé de mettre en commun leurs forces stratégiques (à partir des porte-avions jusqu'aux sous-marins nucléaires). Ceci pourrait être un pas concret vers la création d'une force militaire européenne unifiée (nouveauté qu'on attend depuis un demi-siècle). Et - question nucléaire résolue - vers une force de dissuasion nucléaire commune?

En outre, il convient également déterminer si le Parlement européen assumera ses pleines responsabilités en matière de défense et si on arrivera enfin à améliorer l'efficacité de la politique européenne de *defence procurement* et de ses industries, grâce tout d'abord à la création d'un marché unique européen de la défense et à une vraie politique industrielle, de la R-DT (recherche et développement technologique) et de l'innovation.

Pour ce qui concerne l'OTAN, actuellement on est engagée dans la définition de son nouvel objectif stratégique. Le dilemme de l'Afghanistan devrait aider à un réel éclaircissement de l'ensemble des questions en suspens.

Dans ce Chapitre je rappelle aussi les priorités pour le développement et pour les aides humanitaires.

### **CHAPITRE 3 – L'UNION ENTRE ÉLARGISSEMENT ET VOISINAGE** - Grâce à une série d'élargissements, le nombre d'États membres de l'Union européenne est passé de 6 à 27 États.

A. - Aux pays aujourd'hui libres de la domination soviétique, l'Europe du marché semble désormais presque étroite "par rapport à l'Europe retrouvée de la culture, de l'histoire, de la géographie". En outre ces pays restent méfiants à l'égard de la Russie. Et ils n'ont pas une grande familiarité avec la mise en équilibre de la loyauté atlantique et de l'appartenance à l'Europe. Dans le même temps, ces pays fournissent aux investisseurs des bas salaires, et une main d'œuvre productive et efficace, quoiqu'une étude récente de la Commission européenne montre que le 'syndrome du plombier polonais' est sans fondements. Actuellement, les pays candidats craignent le syndrome d'une "lassitude du processus d'élargissement".

La Conférence de Sarajevo (2 juin 2010) a réaffirmé la perspective européenne des Pays Balkans. Et un arrêt de la Cour de justice internationale de l'ONU a estimé légitime la déclaration d'indépendance unilatérale du Kosovo de la Serbie. La Présidence belge (2ème semestre 2010) entend faire avancer les négociations d'adhésion avec la Croatie, la Turquie et l'Islande.

B - Inspiré par les mauvais résultats du partenariat euro-méditerranéen (induits par des causes exogènes mais aussi endogènes) N. Sarkozy a proposé une 'Union méditerranéenne' bientôt devenue Union pour la Méditerranée (UpM). L'UpM garde l'idée d'égalité entre partenaires et une approche par grands projets, mais elle élargit la participation à tous les Pays membres de l'UE et aux Pays de la rive sud, avec l'ajout des Balkans.

En réponse à l'intervention d'Israël à Gaza, l'Union pour la Méditerranée - réinsérée dans le partenariat euro-méditerranéen (au sommet de juillet 2008) mais dotée d'une organisation institutionnelle inter-gouvernementale - a été bientôt bloquée par les Pays arabes. Actuellement, sur le rôle de la Commission européenne (et de l'UE) dans l'UpM il n'y pas encore un vrai accord. Entre temps, les Pays arabes semblent préférer travailler seulement sur le volet économique et sur les grands projets, en retirant à l'UpM ses objectifs politiques (paix au Moyen Orient, dimension sociale de la coopération, respect des droits de l'homme, cohésion et développement etc.). Et le risque d'une politique extérieure de l'UE fragmentée n'est pas loin.

Pour ce qui concerne le partenariat oriental, la nature de la relation avec la Russie reste controversée.

**CHAPITRE IV - LA GRANDE CRISE (2008-2009): SES CAUSES ET SES EFFETS** – Déréglementation et absence des règles, avidité, économie de papier (favorisée par la décision, dans le système monétaire de *Bretton Woods*, de détacher le dollar de l'or), déséquilibres, réponses insuffisantes pour une gouvernance globale d'un monde toujours plus multipolaire etc. : voilà, en synthèse, les causes de cette grande crise. Stagnation de la consommation dans les pays plus développés, baisse de l'investissement et des exportations, intensification des processus de fusions-acquisitions, impact dévastateur sur l'emploi: voilà ses principaux effets. Et les principales tendances? Il suffit de penser au rôle croissant des économies émergentes, aux investissements sud-sud, à la transformation des zones traditionnellement industrielles en centres de coordination d'ensembles productifs transnationaux, au protectionnisme rampant etc.

**CRISE OU POST-CRISE? QUOI FAIRE ?** - La pesanteur de la situation et les carences du seul marché, ont poussé différents pays vers une forte intervention publique. Maintenant, l'ère des dépenses publiques de grande ampleur semble achevée.

En Europe, la rigueur est souveraine. D'où la forte protestation - syndicale et sociale - en cours.

Dans le Chapitre V, j'analyse ce qui suit.

- UE et "G20" - Je retrace une histoire des principales décisions, mesures, Plans et Stratégies (y compris *Europa 2020* héritière de la Stratégie de Lisbonne), nouvelles règles (et surveillance) de la finance, conçus pour contrer la grande crise (2008-2009) et la crise des dettes souveraines (éclatée en particulier après le cas de la Grèce et l'attaque contre l'Euro) qui - avec les Plans d'austérité - caractérise la soi-disante post-crise.
- Le cas de la Grèce
- Les conclusions des derniers "G20" jusqu'au G20 de Séoul
- Les revendications des organisations syndicales
- La politique maritime intégrée et la stratégie du développement durable

Bien qu'ils soient liés à la problématique du Chapitre V, sur les propositions du Rapport Monti sur la relance du grand marché unique dans un contexte d'économie sociale de marché, et sur les priorités énoncées par le Commissaire Šemeta (v. Chapitre IX); sur la réalité sociale (v. Chapitre X) des Etats membres - sur la dépense sociale (par services et par fonction) et sur son financement (État et/ou contributions sociales d'employeurs et de travailleurs) - et sur l'engagement social de l'Union européenne (méthode, programme, Agenda etc.); sur le Programme de Stockholm (v. Chapitre XI); sur les priorités de la politique industrielle, du tourisme, de la concurrence, de la R & DT, et de l'innovation (v. Chapitre VI); sur l'état des travaux et les priorités des réseaux trans-européens (pour les télécommunications, les transports et l'énergie) (v. Chapitre VII); sur le débat sur le budget UE, et la PAC ainsi que la politique régionale (v. Chapitre XII); sur les nouveautés du Paquet Énergie-Climat, le protocole de Kyoto et le post-Kyoto, les décisions des Conférences (ONU) de Copenhague et de Cancún, la nécessité d'une « économie verte » et d'une vraie *révolution verte* (à la Jeremy Rifkin) qui sache conjuguer approche locale et grands projets (v. Chapitre VIII) - et sur les autres stratégies transversales de l'Union - je reviens dans les Chapitres qui suivent.

Dans le chapitre IX, j'illustre les principales théories sur l'économie sociale de marché, et les intéressantes propositions (en particulier en matière fiscale) du Rapport Monti.

Mais, sera-t-on capables d'avancer vers un nouveau modèle de développement capable de protéger aussi les droits sociaux, civils, des travailleurs, des consommateurs, de la santé et sûreté, sur le poste de travail et de la planète qui nous abrite? Je le répète, à mon avis, la seule garantie d'une réponse positive à cette question pourrait venir, avant tout, d'un réel engagement commun au niveau mondial, aussi dans le sens de la construction d'un Espace social (mondial autre que européen). Peut-être, au G20 de Toronto, les propositions UE d'une taxe concertée sur les banques, et d'une taxe sur les transactions internationales, auraient pu avoir un sort différent si elles avaient été insérées dans un vrai projet commun pour construire la dimension sociale de la globalisation (un espace social mondial) plutôt que d'insister seulement sur l'opportunité (en tout cas indéniable) de faire payer aussi aux banques les coûts d'une crise, générée par elles-mêmes.

Il faudrait se donner l'objectif d'une vraie harmonisation fiscale - sur échelle mondiale et pas uniquement européenne - mais, souvent, la question des questions n'est même pas la quantité de ressources disponibles, mais la qualité (modalité et finalité) de leur dépense. Qui sont les vrais bénéficiaires des dépenses de ressources publiques ? Peut-on mieux faire ? Quoi changer ? Par exemple, à mon avis, il faudrait un vrai droit à l'étude (et à des Universités publiques, de qualité, à coûts symboliques) ainsi qu'un droit subjectif d'accès à la formation continue toute sa vie durant (en tant que éducation-formation), c'est-à-dire, aussi une rationalisation systémique de l'offre de LLL (long life learning) et (peut-être) des Comptes courant UE (ou internationaux) d'heures de LLL - ou d'autre mécanismes - pour en faciliter un accès démocratique.

Stabilité efficacité et équité ( le beau titre d'un Rapport des années 80): voilà, à mon avis, les trois étoiles polaires qu'il faudrait être capable de suivre. Voilà, les valeurs pilotes - avec celui d'un droit de développement pour tous - auxquels il faudrait rendre compte.

Après la grande crise (2008-2009), les systèmes nationaux de protection sociale ont contribué à stabiliser l'économie et à aider les personnes vulnérables. Faut-t-il les étendre?

Pour aborder les défis de cette ère, le Commissaire Andor pense qu'il faut encourager les personnes à rester actives. Proposition irréelle, souligne de sa part la Confédération européenne des syndicats: juste observation! Par exemple, il suffit de regarder le cas récent des retraites forcées pour des chercheurs universitaires (italiens)... Et il ne faut pas oublier le chômage galopant, ni l'entrée des jeunes sur le marché du travail et leur droit d'accès.

Ne serait-t-il pas préférable d'approfondir la vieille formule "travailler tous, travailler moins" en tant que nouvelle organisation du travail?

Le dialogue social et la responsabilité sociale des entreprises restent très importants ainsi que les Comités européens d'entreprise et les Accord transnationaux entre entreprises. Cependant - question que je me pose - faut-il (pour une lutte efficace contre le dumping salarial, social, et fiscale) un plus grand effort de coordination destiné à inciter aussi à une rationalisation de tout ce qui est en vigueur (Conventions, Accords, Codes volontaires, Codes du travail, droit national et international) pour garantir - partout - un vrai respect de droits fondamentaux?

Au prochain G20 de Séoul, l'UE devrait-t-elle demander une ou plusieurs Task Force inter-institutionnelles (FMI, ONU, UE, OIL, OMC, Conseil de l'Europe) pour analyser ce qu'il conviendrait de faire pour pouvoir édifier une vraie dimension sociale de la globalisation ?

En passant au Programme de Stockholm, Madame Viviane Reding abordera aussi le problème de la prescription et de la durée des processus? Et puis, la criminalisation est-elle la meilleure réponse à une question complexe telle que l'immigration et ses raisons (pauvreté, guerres etc.)? Une chose est sûre: il faut rechercher un chemin équilibré, et des synergies avec les politiques de développement.

Pourquoi faut-t-il plus d'Europe ? Pour résoudre les problèmes qu'aucun État peut désormais résoudre tout seul, pour préfigurer un monde durable (et pour tous viable) dans lequel l'UE sache jouer un rôle *leader* et éclairé; et pour acquérir - au plus tôt - un pouvoir de négociation qui puisse permettre d'avancer aussi vers la construction d'un espace social, tel qu'ici défini, en rendant inimaginables les conditions de travail décrites par F. Rampini dans son livre *L'impero di Cindia*, et en arrêtant le démantèlement (inspiré par la peur de délocalisations, et la seule recherche myope de réduction des coûts) des conquêtes sociales européennes.

En outre il ne faut pas oublier que le processus d'Intégration est né des débris de la deuxième guerre mondiale. La paix reste donc un de ses objectifs fondamentaux, ainsi que la fin de la course aux armements.

Faut-t-il agir pour un monde sans armes nucléaire? Et puis, l'armée européenne, dont on parle aujourd'hui, va-t-elle être entendue comme une force militaire intégrée, avec des Quartiers généraux permanents? Et encore, quel impact pour l'accord franco-britannique, du novembre 2010, en matière de défense?

Et le dilemme de l'Afghanistan? Sera-t-il l'occasion pour une clarification de l'ensemble des questions actuellement ouvertes (le rôle de l'OTAN, le besoin d'une meilleure coopération UE-OTAN, le rôle des USA en Europe etc.) ?